



FORMULAIRE D'INSCRIPTION CONCOURS PARAMÉDICAUX

Merci de remplir ce formulaire en majuscules pour une meilleure lisibilité.

Étudiant

Identité : _____ Date de naissance : _____
Nom de famille *Prénom*

Adresse: _____
Rue *N° appartement*

Ville *Code postal* *Pays*

Téléphone: _____ Email: _____

Parents

Identité : _____
Nom de famille *Prénom*

Adresse: _____
Rue *N° appartement*

Ville *Code postal* *Pays*

Téléphone: _____ Email: _____

Cursus précédent

Obtention baccalauréat: OUI NON

Série: _____ Année: _____ Option: _____ Mention: _____

Cursus envisagé

Prépa		Tarifs	
		Bac S	Bac non S
Masseur kinésithérapeute	Prép' annuelle	3700€ <input type="checkbox"/>	4100€ <input type="checkbox"/>
	Stages intensifs	<input type="checkbox"/> Noël (800€) <input type="checkbox"/> Février (800€) <input type="checkbox"/> Noël + février (1500€)	
Psychomotricien	Prép' annuelle	2500 € <input type="checkbox"/>	2890€ <input type="checkbox"/>
	Stages intensifs	<input type="checkbox"/> Noël (600€) <input type="checkbox"/> Février (600€) <input type="checkbox"/> Noël + février (1100€)	
Manipulateur en Électroradiologie médicale	Prép' annuelle	3600€ <input type="checkbox"/>	4000€ <input type="checkbox"/>
	Stages intensifs	<input type="checkbox"/> Noël (600€) <input type="checkbox"/> Février (600€) <input type="checkbox"/> Noël + février (1100€)	
Ergothérapeute	Prép' annuelle	3900€ <input type="checkbox"/>	4200€ <input type="checkbox"/>
	Stages intensifs	<input type="checkbox"/> Noël (700€) <input type="checkbox"/> Février (700€) <input type="checkbox"/> Noël + février (1300€)	
Pédicure - podologue	Prép' annuelle	1700€ <input type="checkbox"/>	2000€ <input type="checkbox"/>
	Stages intensifs	<input type="checkbox"/> Noël (390€) <input type="checkbox"/> Février (390€) <input type="checkbox"/> Noël + février (700€)	
Orthoptiste	Prép' annuelle	2890€ <input type="checkbox"/>	3300€ <input type="checkbox"/>
	Stages intensifs	<input type="checkbox"/> Noël (800€) <input type="checkbox"/> Février (800€) <input type="checkbox"/> Pâques (800€) <input type="checkbox"/> Noël + février (1500€) <input type="checkbox"/> Noël + février + Pâques (2200€)	

Prépa		Tarifs	
		Bac S	Bac non S
Technicien d'analyses biomédicales	Prép' annuelle	3600€ <input type="checkbox"/>	4000€ <input type="checkbox"/>
	Stages intensifs	<input type="checkbox"/> Noël (600€) <input type="checkbox"/> Février (600€) <input type="checkbox"/> Noël + février (1100€)	
Orthophoniste	Prép' annuelle	2990€ <input type="checkbox"/>	
	Stages intensifs	<input type="checkbox"/> Noël (1250€) <input type="checkbox"/> Février (1250€) <input type="checkbox"/> Noël + février (2300€)	

Échéancier

80€ de frais d'inscription.

Prép'annuelle

- Frais d'inscription: chèque encaissé à réception du dossier d'inscription
- Règlement en 1 versement:
 - Chèque encaissé le 5 octobre
- Règlement en 4 versements:
 - 1er versement: chèque encaissé le 5 octobre
 - 2ème versement: chèque encaissé le 5 novembre
 - 3ème versement: chèque encaissé le 5 décembre
 - 4ème versement: chèque encaissé le 5 janvier

Stages intensifs

Chèques encaissés au début des stages (possibilité de plusieurs versements au cas par cas).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1. OBJET

Les présentes conditions générales ont pour objet de régir les relations contractuelles entre la Société Cours Capitole (Entreprise Individuelle, enregistrée au RCS de Toulouse sous le numéro 514 710 425, dont le siège social est 66 Boulevard de Strasbourg 31000 TOULOUSE) sous l'enseigne La Prépa Concours Santé et l'étudiant et/ou son représentant légal dans le cadre de la fourniture de prestations de services dans le domaine de la formation.

ARTICLE 2. NATURE DE LA FORMATION

Cours Capitole propose des classes préparatoires privées de préparation aux concours Paramédicaux, Sociaux et Sanitaires.

Le contenu des cours étant indicatif et non contractuel, il peut faire l'objet de modifications par Cours Capitole.

ARTICLE 3. DURÉE

Les cours se déroulent d'octobre à avril-mai. Les séances de cours sont réparties sur l'année scolaire en fonction du calendrier des vacances scolaires, ce calendrier étant indicatif et non contractuel.

ARTICLE 4. CONDITIONS PRÉALABLES D'ADMISSION

Cours Capitole ouvre son enseignement à tout étudiant inscrit dans un lycée privé ou public.

ARTICLE 5. QUALIFICATIONS ET ATTESTATIONS

Attestation de suivi de formation en fin d'année, évaluations régulières

ARTICLE 6. INSCRIPTIONS

- Cours Capitole ouvre son enseignement pour un nombre minimum d'étudiants par an.
- Tout dossier incomplet se verra automatiquement mis en attente.
- La transmission à Cours Capitole du présent dossier vaut demande d'inscription mais ne vaut en aucun cas acceptation de la candidature de l'étudiant par Cours Capitole.
- L'inscription ne sera définitive que lorsque l'étudiant et/ou son représentant légal sera rendu destinataire d'un email confirmatif de la part de Cours Capitole.
- Dès la réception de cet email, l'étudiant et/ou son représentant légal sont redevable(s) de la somme cochée dans le tableau « cursus envisagé ».
- Les inscriptions sont closes sans préavis dès que les effectifs sont atteints.

ARTICLE 7. DELAI DE RÉTRACTATION

Il est possible pour l'étudiant ou son représentant légal de se rétracter dans un délai de 7 jours à compter de la réception du dossier d'inscription par Cours Capitole, par lettre recommandée avec accusé de réception à adresser à Cours Capitole (66 Boulevard de Strasbourg 31000 TOULOUSE), sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Lorsque ce délai de 7 jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au 1er jour ouvrable. En cas d'exercice de son droit de rétractation par un étudiant ou son représentant légal, Cours Capitole s'engage à rembourser les sommes versées dans un délai maximum de 60 jours.

ARTICLE 8. MODALITÉS FINANCIÈRES

- Les conditions de règlement : les chèques d'acompte et règlement des frais de scolarité sont encaissés aux dates suivantes : Acompte : chèque de pré-inscription encaissé à réception en cas d'acceptation de la candidature de l'étudiant par Cours Capitole ; 1 versement : chèque encaissé au 5 octobre (pour les stages intensifs, le chèque sera encaissé au début du stage) ;

4 versements : chèques encaissés aux 5 octobre, 5 novembre, 5 décembre et 5 janvier.

- Les prix des produits et prestations sont nets et indiqués en euros. Le centre de formation n'est pas assujéti à la TVA.

- En cas de rejet du règlement de l'acompte et/ou des frais de scolarité, les frais bancaires supportés par Cours Capitole seront à la charge de l'étudiant et/ou de son représentant légal.

- Tout retard de paiement pourra donner lieu à l'application des pénalités calculées à une fois et demi le taux d'intérêts légal en vigueur.

ARTICLE 9. CONDITIONS D'ANNULATION

- Annulation en cours d'année : en cas de motif légitime et sérieux (hospitalisation, accident grave, etc.), l'étudiant ou son représentant légal informe le centre de formation par lettre recommandée avec accusé de réception et joint impérativement un justificatif. Cours Capitole remboursera à l'étudiant ou à son représentant légal les frais de scolarité au prorata temporis. En cas d'abandon après la rentrée, et sauf motif légitime et sérieux clairement établi, toute année commencée est due.

- En cas d'annulation à l'initiative de Cours Capitole :

Cours Capitole S'efforcera de reprogrammer la prestation annulée. Dans ce cas, Cours Capitole proposera à l'étudiant de nouvelles dates de déroulement de la prestation.

ARTICLE 10. ASSIDUITÉ

La présence à l'ensemble du cursus est obligatoire. L'étudiant qui ne se présente pas à un cours où il est inscrit n'a le droit à aucun report. Aucun document ou attestation de formation ne sera remis à l'étudiant en cas d'absence injustifiée.

ARTICLE 11. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'étudiant s'engage à signer et à respecter le règlement intérieur de l'établissement remis le jour de la rentrée. Tout non-respect du règlement intérieur pourra faire l'objet d'une décision d'exclusion. En cas d'exclusion, l'acompte ainsi que les frais de scolarité versés ne seront pas restitués à l'étudiant exclu ou à son représentant légal. Plus particulièrement, l'étudiant s'engage à ne communiquer à quiconque les documents qui lui sont remis par Cours Capitole dans le cadre des cours dispensés, sauf accord préalable de l'école.

ARTICLE 12. LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par les services de la scolarité et sont uniquement destinées à la gestion des étudiants du centre de formation. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'étudiant ou son représentant légal dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données personnelles le concernant selon les conditions fixées par dispositions applicables.

ARTICLE 13. ASSURANCES

Cours Capitole décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'endommagement des effets personnels de l'étudiant survenus dans les locaux de l'établissement.

Les assurances maladie, accident ou responsabilités civiles sont à souscrire par l'étudiant lui-même ou par un représentant légal en cas de minorité.

Formalités administratives

▪ Échéancier

Je reconnais que la somme à verser à Cours Capitole, en application des tarifs 2014/2015, s'élève à Euros pour l'ensemble de la scolarité.

▪ Document à joindre au présent contrat:

- La totalité des règlements des frais prévus à l'ordre du Cours Capitole pour la formation choisie en fonction des modalités de règlement;
- Chèque de **80€** de frais d'inscription à l'ordre de Cours Capitole;
- Lettre de motivation manuscrite;
- Bulletins de notes de 1ère et Terminale;
- Relevé de notes du Baccalauréat;
- 1 photo d'identité

▪ Adresse: Cours Capitole, 66 Boulevard de Strasbourg 31000 Toulouse

Fait à le/...../.....

L'étudiant

(*"Lu et approuvé"* + signature)

Le responsable (pour l'étudiant mineur)

Nom:

.....

Prénom:

.....

(*"Lu et approuvé"* + signature)